



Rassemblement contre le jugement de la Cour suprême invalidant la Loi 104

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal invite la population à un grand rassemblement. Cet événement se veut une première étape dans la mobilisation contre ce jugement qui ouvre une brèche au coeur même de la Charte de la langue française

Mario BEAULIEU (SSJBM)
Luc THÉRIault (MMF)
Jean-Paul PERREAULT (Impératif français)
Fernand DAOUST (FTQ)
Claudette CARBONNEAU (CSN)
Réjean PARENT (CSQ)
Pierre CURZI (Parti Québécois)
Marc LAVIOLETTE (SPQ Libre)
Benoît ROY (RPS)
Patrick BOURGEOIS (RRQ)
Robert Laplante (L'Action nationale)
Yves BEAUCHEMIN
prendront la parole à cette occasion



Suivi d'un spectacle de DANIEL BOUCHER et de ses sept musiciens

L'événement se déroulera le lundi 16 novembre prochain
à 19 h, à la salle Studio du Musée Juste pour rire,
située au 2109, boulevard Saint-Laurent

JUGEMENT DE LA COUR SUPRÊME CONTRE LE QUÉBEC

Protestons! Protestons! Protestons!

Une large diffusion de ce message fera toute la différence!

La Cour suprême du Canada vient de rendre sa décision sur la constitutionnalité de la loi 104. Ce faisant, la Cour invalide une importante loi du Québec qui interdit les « écoles passerelles » vers les écoles anglaises. Ce jugement, de la part de juges non élus, vient encore une fois d'affaiblir la position du français dans l'ensemble des lois linguistiques du Québec. En cela, elle heurte de plein front la fierté de tous les Québécois et considère comme nulle la volonté de tous les gouvernements québécois successifs, souverainistes comme fédéralistes. La Cour suprême vient encore de pencher du même bord!

Impératif français invite tous les Québécois à protester contre cette décision. Une nation qui se respecte, et que l'on dit respecter, ne peut accepter qu'une autre lui dicte des règles sur un sujet aussi vital. Ensemble, protestons contre cette décision inique et méprisante de la Cour suprême. Que l'on entende, à Ottawa et partout au Canada, la voix forte de la nation québécoise.

À vos claviers! Nous vous invitons à protester auprès des personnes suivantes :

Monsieur Stephen Harper
Premier ministre
HarpeS@parl.gc.ca

Monsieur Michael Ignatieff
Chef du Parti libéral
IgnatM@parl.gc.ca

Monsieur Gilles Duceppe
Chef du Bloc québécois
DucepG@parl.gc.ca

Monsieur Jack Layton
Chef du NPD
LaytoJ@parl.gc.ca

De plus, vous trouverez aussi à l'adresse <http://webinfo.parl.gc.ca/MembersOfParliament/MainMPsCompleteList.aspx?TimePeriod=Current&Language=F> les adresses électroniques des députés et ministres fédéraux que nous vous invitons à utiliser abondamment pour exprimer votre mécontentement.

Campagne radiophonique d'intérêt public

Vous trouverez ci-joint deux messages promotionnels d'intérêt public qui feront l'objet d'une large diffusion radiophonique au Québec à compter du lundi 9 novembre.

Rassemblement citoyen

Organisé par la SSJB de Montréal et ses partenaires **le lundi 16 novembre prochain à 19 h** à la salle Studio au Musée Juste pour rire, 2109, boulevard Saint-Laurent, Montréal. Info : 514 843-8851

Jean-Paul Perreault
Président
Mouvement Impératif français
www.imperatif-francais.org

Sur le même sujet :

La Cour suprême et la loi 104 - Le Québec ne doit pas se laisser faire
<http://www.ledevoir.com/2009/10/29/274108.html>

Loi 104 invalidée: et si on s'opposait à la Cour suprême?
<http://www.politicoblogue.com/loi-104-invalidée-et-si-on-s%E2%80%99opposait-a-la-cour-supreme.html>